

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 3 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 V. 514 Vœu relatif à la prise en compte systématique de la dimension de genre dans l'espace public. Rattaché à la DDCT 173 – Communication de la Maire de Paris sur l'égalité femmes hommes et les droits des femmes à Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le fait que les espaces urbains sont largement conçus à destination des hommes, à tel point que, selon le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes, 40% des femmes ont ainsi renoncé à fréquenter certains lieux publics suite à des manifestations du sexisme ;

Concernant les chiffres éloquentes selon lesquels une femme sur quatre âgée de 18 à 29 ans, a peur dans la rue, selon le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes ;

Considérant le fait que l'espace public a un rôle à jouer très important dans la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, et est à contrario vecteur de ces inégalités s'il n'est pas pensé ;

Considérant le fait que ce sont essentiellement les hommes qui pensent, conçoivent les espaces urbains et qui décident de leurs aménagements. Par exemple, depuis la création du Grand Prix de l'Urbanisme, seulement 2 femmes ont obtenu cette distinction (Paola Viganò en 2013 et Ariella Masbouni en 2016), contre 23 hommes ;

Considérant la communication de la Maire de Paris sur l'égalité femmes hommes et les droits des femmes à Paris ;

Considérant la proposition, au sein de cette communication, de mettre en place une budgétisation sensible au genre, selon laquelle *“les politiques publiques ne sont jamais neutres en matière d'égalité entre les femmes et les hommes [...] nous faisons le choix d'orienter toutes nos politiques publiques au service d'une réduction de ces inégalités”* ;

Considérant la proposition de cette communication *“Reconquérir l'espace public pour l'égalité et la mixité”* ;

Considérant le guide “Genre & espace public” qui “*reprend les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire*” et qui “*s’adresse aux urbanistes et aux personnes en charge de l’aménagement, la planification, l’organisation, l’animation et la régulation de l’espace public*” ;

Considérant le fait que ce guide, d’ici la fin de l’année, sera publié afin de concrétiser la démarche et généraliser les bonnes pratiques ;

Considérant une des recommandations de ce guide, selon laquelle il faut “*établir la parité femmes-hommes dans tous les jurys d’aménagement urbain et les lieux de décisions*” ;

Considérant, malgré le travail mené dans le cadre de ce guide, que les freins sont encore très nombreux dans l’inclusion de l’approche genre, alors que sa prise en compte doit se faire tout au long de la chaîne de réflexion et d’opération de la création de la ville, notamment au sein des services de la Ville ;

Considérant le succès et les résultats de l’introduction de la dimension genre dans l’appel à projet des 7 places, notamment sur la place du Panthéon ;

Considérant le fait que la Ville doit persister dans cette direction et systématiser cette démarche afin d’avoir des résultats sur l’ensemble de l’espace public parisien sur le long terme ;

Aussi, sur proposition de Joëlle Morel, David Belliard, Fatoumata Koné, Jérôme Gleizes, Marie Atallah et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), au nom de l’exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris poursuive et intensifie la prise en compte du genre dans la planification urbaine de manière systématique, comme un pré-requis dans l’ensemble des projets d’urbanisme de la Ville qu’il s’agisse de logement ou d’espaces publics, en le prenant en compte à chaque étape des projets d’aménagement ;
- Que, pour ce faire, que la Ville renforce les équipes dans les différents services qui font la ville (DU, DVD, DEVE) en formant les agents afin qu’ils et elles développent une vraie compétence de la prise en compte du genre dans l’espace public, depuis la maîtrise d’ouvrage jusqu’à la maîtrise d’œuvre, le but étant que les recommandations du guide “Genre & espace public” soient suivies par les différents services ;
- Que, par ailleurs, que dès à présent, la recommandation du guide “Genre & espace public” d’*“Établir la parité femmes-hommes dans tous les jurys d’aménagement urbain et les lieux de décisions”* soit mise en œuvre au sein des services de la Ville au moins pour ce qui concerne les personnalités qualifiées ;
- Que la ville de Paris prenne en compte les questions de genre dans la signalétique de la ville, en s’inspirant des initiatives des villes de Wellington (qui a mis les suffragettes à l’honneur) et de Vienne par exemple, qu’un feu piéton sur deux représente la diversité des genres et/ou que la signalétique vélo représente un ou une cycliste.